



SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHÉ
Rochefort-sur-Nenon

REUNION CE
NOVEMBRE 2009
La CGT vous informe

MARCHE ET ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT

La direction a indiqué que Rochefort est la meilleure base non prestée en sec au niveau du coefficient remplissage palette.

A ce jour, sur les personnes issues du pôle emploi, deux ont signé un CDI, deux femmes ont démissionné. Au CE d'octobre, la direction a annoncé que sur les 15 CDD et la quinzaine d'intérimaires qui travaillent sur base, elle embaucherait qu'entre 6 ou 7 CDI.

A ce jour, elle va reprendre du personnel en intérim entre 4 et 6 personnes pour pallier à l'absentéisme : pourquoi reprendre du personnel au lieu d'embaucher les CDD ou les intérimaires dont elle a besoin ?

La CGT déplore :

- que l'on demande aux chauffeurs de réduire leur consommation de gasoil, alors qu'ils récupèrent des vieux camions d'autres établissements.
- que des tournées absurdes sont établies : comme les Hôpitaux Neuf puis Dole, ou Lons Le Saunier puis les Hôpitaux Neuf et bien d'autres encore !

SUPPRESSION DU STANDARD ET DE LA DIFFUSION

La direction annonce qu'elle va mettre un standard automatisé au 1^{er} janvier 2010 et que les deux personnes du service standard et diffusion vont être reclassées.

Les arborescences du nouveau standard ont été communiquées : Il y aura plusieurs touches et sous touches en fonction des services. Nous avons demandé :

- ☞ Un numéro vert pour le personnel.
- ☞ Que chaque salarié connaisse le numéro à faire pour joindre son service sans être obligé d'écouter tous les messages.

Le Service Point de Vente va devenir le nouveau standard de la base sans personnel en plus. Il va récupérer toutes les communications des personnes ne répondant pas soit si elles sont absentes ou occupées à d'autres tâches.

Avant d'informer et consulter le CE, la direction a reclassé une personne à la comptabilité. La deuxième personne restera pour le moment au standard en attendant la bonne marche du standard automatique et que la direction décide de la répartition des différentes tâches : éditions et dispatch des listings, réception et envoi du courrier en interne et par la poste ; saisie du temps des chauffeurs, fournitures de bureaux, de consommables....

La CGT a demandé une information consultation du CHSCT avant de rendre un avis.

VIDEO SURVEILLANCE

Nous avons demandé :

- ☞ que les ordinateurs dont les personnes ont la vision des caméras, soient protégés afin que seules les personnes habilitées aient accès aux informations.
- ☞ des plus gros panneaux pour annoncer la vidéo surveillance.

Les membres CGT ont dénoncé que le champ de vision des caméras communiqué en CE n'est pas respecté : la direction peut voir une allée complète, voir ce qui se passe dans certains bureaux administratifs, la route et l'entreprise sise en face !

SEPARATION JURIDIQUE DES LOGISTIQUES

La direction a remis un dossier de 75 pages sur la séparation juridique des logistiques qui n'est que le dossier présenté en national avec les impacts nationaux mais rien sur les conséquences pour le personnel de Rochefort.

Les membres CGT ont posé de nombreuses questions. La direction a répondu succinctement en notifiant que ce n'est pas de son ressort notamment sur toutes les garanties (salaires, contrats de travail, effectifs,...). Qui dirige la base à Rochefort ?

Les principales demandes concernent l'assurance du maintien de tous nos (faibles) acquis ainsi que des précisions sur les objectifs que nous fixera le métier alimentaire. On sait que ce projet a de grandes influences et crée de vastes remous dans le groupement. Pour preuve, la démission du Président du Conseil d'Administration alimentaire une semaine après l'avis du CCE... Pour la direction de Rochefort : rien ne change, juste le nom de la société, et le changement de direction n'a rien à voir avec la séparation juridique !

Rien ne change, pourtant elle confirme que Rochefort doit devenir une unité performante avec un maximum de rentabilité mais elle refuse de communiquer les effectifs cible pour 2010 par service tant que le budget n'est pas validé.

La CGT a demandé une réponse écrite de la direction comme elle l'a fait auparavant pour tous les projets. Elle a refusé et a demandé un avis aux membres du CE. Les membres CGT ont refusé de donner un avis en attente des réponses écrites, un élu FO a donné un avis favorable.

PLAN DE FORMATION

Les membres CGT ayant de nombreuses questions, la commission formation devra se réunir. Un avis sur le plan de formation 2010 sera demandé au prochain CE.

Pour l'année en cours, les membres CGT se sont abstenus sur la formation réalisée car la majorité des vœux de stages des salariés ne sont pas retenus. Une fois de plus, nous avons déploré que la direction ne communique pas au personnel, le motif du refus des stages

COLIS DE FIN D ANNEE

Suite à un rappel de l'URSSAF, le colis de fin d'année sera soumis à charges sociales car l'URSSAF considère que c'est un avantage en nature. Pour un colis de 20 €, le personnel paiera environ 5 € de charges sociales.

La CGT a demandé pour les années à venir que la direction transmette le montant alloué du colis au Comité d'Etablissement car le CE a le monopole de gestion des Activités Sociales et culturelles dans l'entreprise ainsi le colis serait exonéré de charges sociales.

COMMUNICATION DES PROCES VERBAUX DU CCE ET DU COMITE DE GROUPE

Il a été décidé de ne plus afficher les PV du CCE et du Comité de Groupe car ils sont très longs. Ils seront mis à disposition du personnel un classeur au local CE. Tout le personnel pourra prendre le classeur pour lire les PV durant les permanences du CE.

EN BREF

- ☞ A fin octobre, l'intéressement national est de 1.42 % sur 3 %, le local de 5.357 % pour 5.75 % soit en totalité 6.777 %
- ☞ La remise des médailles du travail aura le 18 décembre à 11 H 30
- ☞ L'arbre de Noël aura lieu le 19 décembre à Damparis à 14 H 30
- ☞ Le loto le 6 mars 2010 à la salle des fêtes de Rochefort

Rochefort le 30 novembre 2009